

Global Water Partnership  
West Africa  
Partenariat National de l'Eau du Bénin

**Les Pages Bleues**  
L'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin

Bulletin électronique mensuel de l'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin  
PNE-Bénin 01 BP 4392 Cotonou Tél (229) 21 31 10 93  
E-mail: [contact@gwppnebenin.org](mailto:contact@gwppnebenin.org) Site: [www.gwppnebenin.org](http://www.gwppnebenin.org)

« Spéciale Revue 2013 »

❖ Revue sectorielle eau et assainissement 2013:

- Entre progrès et défis, des acteurs toujours engagés
- Les grands acquis 2012 et les recommandations



Page 3

❖ BPO Eau Gestion 2012

Un taux d'exécution financière record, un cap à maintenir

*L'année 2012 a enregistré un taux d'exécution financière jamais égalé depuis 2002. Une tendance qu'il faudra maintenir pour les trois prochaines années pour garantir l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) relatifs à l'eau.*

Page 5



## EDITO

### Le bilan de l'espoir

Les rideaux sont tombés sur la 11ème revue sectorielle eau et assainissement. Grande tribune d'échanges et de partage d'expériences, la revue des différents Budgets Programmes par Objectifs (BPO) a fait des acteurs engagés et passionnés du secteur, une famille unie pour une même cause : celle de donner et de garantir un accès durable à l'eau et à l'assainissement à l'ensemble des Béninoises et Béninois. Pour gagner ce pari et relever ce défi, les acteurs se retrouvent chaque année pour ce rituel annuel et cet exercice bilan qui, tout en permettant de faire le point des progrès accomplis, ouvrent les perspectives pour l'évolution d'un secteur devenu dynamique depuis plusieurs années.

Pour l'année 2012, avec 1651 Equivalents Points d'Eau (EPE) réalisés qui portent à 63,7% le taux de desserte, un taux d'exécution financière record de 86,12%, l'amélioration du cadre institutionnel favorable à la GIRE, la réalisation de 16 nouveaux forages à Cotonou et la construction d'un nouveau château d'eau de 1750 m<sup>3</sup> à Cotonou avec la Société Nationale de l'Eau du Bénin (SONEB), et en ce qui concerne le sous-secteur Hygiène et Assainissement, la réalisation de 420 cabines de latrines institutionnels et publiques pour 21000 nouvelles personnes, l'on est en droit de féliciter tous les acteurs pour les performances enregistrées. Surtout que, sur le plan de la consommation des crédits devenue une véritable épine pour le secteur, on note un record historique cette année. Le mérite nous revient à tous sans exception pour le travail d'arrache-pied que chacun mène dans son domaine avec toujours le même engagement. Maintenant tournons-nous vers l'avenir pour constater qu'il convient de maintenir le cap et aller plus loin. Il nous faut battre le record

de 2012 pour des performances encore meilleures. Les défis soulevés par tous les participants à cette grande messe devront être relevés dans le dialogue et la concertation de tous. Il s'agit entre autres, du déficit de personnel créé par les nombreux départs à la retraite de la Direction Générale de l'Eau (DGEau), la méthode de calcul du taux de desserte ou d'accès, le renforcement des capacités organisationnelles de la Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP), le renforcement du système financier de la DGEau et des communes par l'application du logiciel SUCCESS, l'élaboration du budget programme par objectif 2014-2016 à fin juin 2013...

Mais, avec l'engagement de plus en plus manifeste des autorités centrales et locales, la détermination des acteurs de la société civile aujourd'hui réunis dans le Cadre de Concertation des Acteurs Non-Etatiques (CANEA), un secteur privé qui progressivement prend sa place dans le concert des acteurs, et une veille citoyenne et la reddition des comptes qui prend corps, les défis pourront être relevés efficacement. A cet effet, je nous invite d'une part à accorder une attention soutenue au sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement qui reste encore à la traîne, et d'autre part à travailler davantage pour permettre au Bénin de tenir ses engagements au plan international. Il nous faudra un sursaut d'orgueil et garder le même élan et les mêmes ambitions pour gagner notre pari à tous. Ensemble, nous pouvons réaliser des exploits !

**Fabien C.C. HOUNTONDJI**

#### Sommaire :

##### ● Editorial

- « Le bilan de l'espoir » ..... P.2

##### ● Actualité

- Revue sectorielle eau et assainissement gestion 2013 .. P.3

- Entre progrès et défis, des acteurs toujours engagés

- Les grands acquis et perspectives ..... P.5

- Les grandes recommandations de la revue BPO 2013 .. P.8

##### ● Parole aux acteurs

- « Cette performance est le fruit de l'engagement de tous les acteurs du secteur »

- « Il faut un dialogue franc et sincère entre la DG-Eau et les communes en matière de transfert de la maîtrise d'ouvrage »

- « Il urge d'agir vite pour éviter que le secteur privé spécifique à cette activité disparaisse »

.....PP.11-13

##### ● Analyse

- Un taux d'exécution financière record, un cap à maintenir

- Insuffisance des ressources humaines dans l'administration du secteur AEPHA

..... PP.9-10

##### ● CONSEILS ET INNOVATIONS

.....P.14



## Les Pages Bleues

### Siège

Placodji (Cotonou)  
01BP 4392 Cotonou (RB)  
Tél : (229)21311093  
E-mail : contact@gwppnebenin.org  
Site Web : www.gwppnebenin.org

### Directeur de Publication

Fabien C. C. HOUNTONDJI

### Equipe de Rédaction

Aurore E. BLOKOU (PNE-Bénin)

Rachel ARAYE K. (PNE-Bénin)

KITI Bonaventure (RJBEA)

Alain TOSSOUNON (RJBEA)

Adrien SODOKIN (DG Eau)

Arnauld ADJAGODO (PNE-BENIN)

### Conception graphique

Afriq Edi-Com

## Revue sectorielle eau et assainissement 2013

## Entre progrès et défis, des acteurs toujours engagés

*Pour la 11e fois depuis 2002, les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement provenant de l'administration centrale et ses services déconcentrés, de la société civile, les maires, les représentants des consommateurs et fermiers, et les Partenaires Techniques et Financiers, se sont une fois encore retrouvés pour apprécier les résultats des Budgets programme par Objectif gestion 2012. Un exercice annuel mobilisant près de 200 personnes qui a permis surtout de faire des recommandations idoines pour répondre aux grands défis et enjeux du secteur. C'était du 17 au 19 avril 2013 au Sea View Hotel de Cotonou.*



Photo de famille des participants

**G**rand moment de retrouvailles, la revue sectorielle offre l'occasion aux acteurs d'évaluer la mise en œuvre du budget programme exercice 2012 dans les sous-secteurs de l'eau et de l'assainissement, l'exécution du Plan prévisionnel de développement de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) d'une part ; et d'échanger sur les enjeux et défis notamment la gouvernance du secteur et de lever un coin de voile sur les prévisions de l'année suivante d'autre part. Ce rituel qui déchaîne les passions des acteurs visiblement engagés à voir le secteur connaître un véritable essor, a démarré avec plusieurs interventions qui ont consacré l'ouverture

des travaux.

En se réjouissant de la présence des acteurs, le Directeur Général de l'Eau par intérim, Victor Yoxi Yédé, a félicité les uns et les autres pour les résultats obtenus. Au nombre des résultats au titre de l'année 2012, il a indiqué que 1651 Equivalents Points d'Eau (EPE) ont été réalisés donnant ainsi accès à environ 310 mille habitants. Désormais, le taux de desserte au 31 décembre 2012 passe à 63,7%. Face aux résultats encourageants, il a exhorté tous les acteurs à redoubler d'efforts pour relever des défis qui freinent encore l'évolution du secteur. Il s'agit par exemple pour lui, des longs délais de transfert des crédits aux services déconcentrés et aux commu-

nes, la longue procédure de passation des marchés publics.

Pour le Directeur de cabinet représentant le Ministre en charge de l'eau, la réponse aux défis passe par la mise en place d'«un mécanisme solide et plus performant de planification, de programmation, de suivi-évaluation et surtout d'exécution plus efficace des dépenses afin d'améliorer davantage le niveau de consommation des crédits». De même, il a lancé un appel à «une meilleure maîtrise de la chaîne des dépenses publiques notamment une dynamisation du Cadre de concertation et à une meilleure gouvernance du secteur eau».

Réagissant au nom des Partenaires Techniques et Financiers, le chef de file a félicité les uns et les autres pour les progrès. «Nous pouvons être fiers du travail de l'année passée», a-t-il soutenu. Pour 2013, il a souligné qu'«avec les assistances annoncées ou en cours, il devrait être possible de faire des contributions importantes en matière d'approvisionnement de la population en eau potable. « Je suis optimiste que nous pouvons ensemble atteindre les OMD », a-t-il précisé. Seulement, pour consolider les acquis, il a indiqué la nécessité de

trouver des approches de solution à la situation du personnel au niveau central, déconcentré et décentralisé.

En effet, actuellement le Ministère en charge de l'eau et ses différentes directions techniques connaissent ces dernières années, un nombre important de cadres admis à la retraite. Une situation devenue de plus en plus «un problème inquiétant». Et le diplomate de conseiller qu'«il est impératif d'agir contre ce problème avec toutes les forces sur le niveau le plus haut parce que des effectifs suffisants sont la condition essentielle pour que les autres défis dans le secteur puissent être surmontés avec succès». Il n'occultera pas la situation de la SONEB qui, malgré «quelques développements positifs», n'enregistre «pas de progrès par rapport au fonctionnement suivant les règles de l'OHADA», les dettes des entreprises publiques n'étant pas encore complètement soldées. Par ailleurs, selon lui, il est important que la SONEB, la Direction Générale de l'Eau (DGEau) et la Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP) travaillent à réduire les inégalités par rapport au taux de desserte entre les localités et que les investissements soient effectivement destinés aux populations défavorisées.

### Des communications et des échanges édifiants

L'ouverture des travaux a

laissé place aux communications diverses portant sur l'état de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle BPO gestion 2011, le point d'exécution des BPO AEP-GIRE-Hygiène et Assainissement, le Plan Prévisionnel de Développement de l'Entreprise et le contrat Plan ETAT-SONEB et l'audit technico-financier d'une part ; et sur le partage d'initiatives probantes et défis majeurs, la problématique de mobilisation des eaux de surface à buts multiples dans un contexte GIRE, la contribution de la société civile et du secteur privé à la gouvernance de l'eau ou les expériences de reddition des comptes en appui à la gestion décentralisée de l'eau et de l'assainissement d'autre part.

Faisant le point de la mise en œuvre des recommandations de la revue antérieure, le Chef service suivi-évaluation de la DGEau, Evariste Vigan, a indiqué que sur les 23 recommandations retenues, 10 ont été effectivement mises en œuvre avec 10 autres non mises en œuvre et 3 non exécutées. L'analyse de cet état des lieux révèle que

pour les recommandations non exécutées relatives au renforcement des capacités des Responsables de ressources humaines et l'amélioration de l'accès de l'eau potable aux plus pauvres, il a invité tous à une réflexion approfondie pour faciliter leur mise en œuvre. Pour le retard accusé dans la mise en œuvre des autres recommandations, il a laissé entendre que les difficultés rencontrées sont relatives à leur faible appropriation, à la non formalisation du comité de suivi mis en place depuis 2010 ou encore à la complexité et la nature des recommandations.

Après cette communication, la première catégorie de communication a permis aux participants de s'informer sur les réalisations en matière d'ouvrages AEP pour la DGEau ou de latrines en ce qui concerne la Direction Nationale de la Santé Publique. Mais, également, le point de la mise en œuvre de la GIRE a été fait avec essentiellement l'amélioration du cadre institutionnel. On retient du Bilan d'exécution du Plan Prévisionnel de Développement et du Contrat Plan de

la SONEB, que des efforts ont été entrepris en matière de suivi mensuel des indicateurs de performance, la formation des agents en gestion clientèle, le développement du partenariat avec les communes. Surtout en termes de réalisations, on note l'exécution de 10 nouveaux forages (8646 m<sup>3</sup>/j), 6855 nouveaux branchements soit 82 000 personnes supplémentaires. Des réalisations qui dans le cadre du Programme d'investissement portent à 74,86% le niveau d'exécution physique et un niveau de décaissement d'environ 68,3% soit 7,7 milliards de francs CFA. Malgré tout, la société reste confrontée au recouvrement des créances au niveau de l'Etat et au renforcement de sa capacité de production.

Au total, les différentes préoccupations soulevées par les diverses communications ont été approfondies dans les 5 groupes de travail ayant pour points d'attention, entre autres, le besoin de réorganisation institutionnelle de la DGEau, l'amélioration de la gestion décentralisée et l'in-

tercommunalité, l'amélioration de l'accès des plus pauvres à l'eau avec les points d'accès collectif, l'épineuse question des statistiques et les disparités entre zones ou départements...Suites aux réflexions des acteurs dans les groupes de travail qui ont débouché aux recommandations, plusieurs questions sont néanmoins revenues en plénière et ont suscité de vifs échanges. Il s'agit notamment de la méthode de calcul du taux de desserte remise en cause par beaucoup qui recommandent un affinement avec le concours de l'INSAE. Mais aussi la question préoccupante de la vague de départs à la retraite au niveau de la DGEau qui implique l'actualisation de l'audit organisationnel pour mieux connaître les besoins en personnel. De même, la complexité de la question du long délai des procédures de passation des marchés a donné lieu à des interventions passionnantes avec beaucoup d'interrogations sur la pertinence des propositions faites dans le contexte économique actuel.

Au terme des discussions et avec l'engagement des acteurs, une cinquantaine de recommandations devant être toilettées ont été retenues par un comité de relecture composé de toutes les catégories d'acteurs (DGEau-DNSP-PTFs-Société civile – Secteur privé et communes). Une cérémonie de clôture marquée par des interventions reconnaissant le travail et la détermination des acteurs a mis fin aux travaux de cette 11e revue sur une note de satisfaction.

**Alain TOSSOUNON**  
(RJBEA)

#### Point de la mise en œuvre des recommandations de la revue BPO 2012

Domaine	Nombre	Exécuté	En cours	Non exécuté
Gouvernance et recommandations transversales	12	04	06	02
Hygiène et Assainissement de Base (HAB)	01	1	00	00
Promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)	02	02	00	00
Approvisionnement en eau potable en milieu rural	04	2	01	01
Approvisionnement en eau potable en milieu urbain	04	01	02	01
Total	23	10	10	03

## Les grands acquis et perspectives

*A l'occasion de la revue annuelle des secteurs de l'eau et de l'assainissement portant sur l'exécution des Budget-Programmes exercice 2012 de l'eau et de l'hygiène et assainissement de base ainsi que celle du Plan Prévisionnel de Développement de l'Entreprise (PPDE) de la SONEB, les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement ont passé en peigne fin les actions menées, les résultats enregistrés et dessiné l'avenir de ce secteur en marche.*



Les officiels à l'ouverture des travaux

Au cours des trois jours, les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement ont évalué les progrès réalisés en 2012 par la Direction Générale de l'Eau (DG-Eau) et la Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP) dans la mise en œuvre de leurs Budgets Programmes par Objectifs (BPO) respectifs. Les réalisations de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) à travers l'exécution du Plan Prévisionnel de Développement de l'Entreprise (PPDE) ont également fait l'objet d'une évaluation de la part des participants.

### **AEP : des résultats encourageants**

Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, en dépit

du retard dans la mise en place de fonds surtout les fonds de concours, du long délai pour faire aboutir le processus de passation de marchés sur le PADEAR KfW/GiZ et le récurrent problème de la disponibilité et de l'accès à la plateforme du SIGFIB, la DG-Eau a pu, tenant compte des reports de 2011, faire réaliser sur le Budget Programme par Objectif (BPO), 1342 Equivalents Points d'Eau (EPE), soit 81,3% des prévisions. Les communes et autres acteurs dont les ONG ont, de leur côté, réalisé 220 EPE, portant ainsi le nombre d'EPE réalisés au cours de 2012, à un total de 1562 sur 2028 de prévus. Ces réalisations ont permis d'atteindre à fin 2012, un taux de desserte de 63,7 % alors que la cible

est de 63 %. Si le nombre d'EPE réhabilités au cours de l'année 2012 est resté à 37 EPE, le taux de panne a connu une régression. Il est passé de 10 % en 2011 à 9 % en 2012 pour une cible de 9,6 %.

En dehors des réalisations physiques, la relecture de la stratégie nationale d'AEP en milieu rural lancée en 2009, a été bouclée, à travers la validation du document révisé, incluant les dispositions conformes à la loi sur la décentralisation et celle portant gestion de l'eau en République du Bénin.

### **La GIRE : un cadre institutionnel désormais propice**

Dans le domaine de la Gestion Intégrée des Res-

sources en Eau (GIRE), d'importantes avancées ont été enregistrées. En effet, le Conseil National de l'Eau est mis en place et a tenu sa première session les 02 et 03 avril 2013 à Ouidah. Au nombre des actions menées pour une mise en œuvre effective de la GIRE, on peut citer aussi i) l'adoption du décret n°2012-227 du 13 août 2012 portant instauration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), ce qui porte le nombre cumulé de décrets d'application adoptés à six (06), en cohérence avec la loi 2010-44 du 24 novembre 2010, portant gestion de l'eau en République du Bénin ; ii) la participation des acteurs du secteur au Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Marseille en France du 12 au 17 mars 2013, iii) l'adoption par le Conseil des Ministres en janvier 2013 du PANGIRE validé en février 2011 à la grande satisfaction des acteurs ; iii) la tenue de la session d'installation officielle des membres du Conseil National de l'Eau en application du décret n°2011-574 du 31 août 2011 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National de l'Eau (CNE). iv) une série de validation de trois importantes études notamment: la réglementation des postes d'eau autonomes, la faisabilité de la création du Fonds National de l'Eau et de l'Agence Na-

tionale de Gestion de l'Eau et v) la poursuite de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux de l'Ouémé dont le rapport final a été examiné et amendé par le comité de pilotage dans la perspective de l'approbation définitive des options proposées par le bureau d'étude.

### **AEP en milieu urbain : la SONEB améliore sa capacité de production**

En milieu urbain, l'approvisionnement en eau potable se fait par la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) qui s'est dotée d'un Plan Prévisionnel de Développement de l'Entreprise (PPDE). Le sous-secteur de l'AEP en milieu urbain poursuit son évolution, avec une croissance de 4% du nombre d'abonnés (178 478 à fin 2011; 185 333 à fin 2012) et de 7,5 % en terme de production (43 millions de m<sup>3</sup> d'eau en 2011 ; 46,3 millions de m<sup>3</sup> en 2012). Selon le mode de calcul utilisé (i.e. 12 personnes desservies par branchement) le taux de desserte en milieu urbain est de 63,4 % à fin 2012 (contre 62,1 % à fin 2011).

Pour remplir de façon efficace sa mission de service public d'eau dans la perspective des OMD, la SONEB s'est fixée dans le PPDE quatre objectifs. Le premier est d'accroître l'efficacité et l'efficience de la gestion commerciale, financière et technique, le deuxième d'accroître le taux de desserte en eau potable des populations urbaines et périurbaines, le troisième d'assurer la viabilité économique et la solvabilité financière de la société et enfin le quatrième d'assurer progressivement le service de

l'assainissement des eaux usées.

Par rapport au premier objectif, la SONEB a assuré en 2012 le suivi mensuel des indicateurs de performance à travers l'élaboration du tableau de bord et la formation des agents en gestion clientèle. Elle a introduit des terminaux portables pour la relève des index de consommation d'eau à Porto-Novo et renforcé le contrôle interne au sein de l'entreprise. Elle s'est également investie à développer le partenariat avec les communes.

Les actions menées pour l'atteinte du deuxième objectif concernent principalement la mise en œuvre des différents projets d'AEP à travers les études techniques, le renforcement des capacités de production et de traitement, l'extension et la densification des réseaux de distribution et le raccordement de nouveaux clients.

A titre illustratif, à Cotonou la SONEB a réalisé 16 nouveaux forages, soit une capacité additionnelle de 58 960 mètres cube par jour. Elle est en train de construire à Cocomodji un nouveau château d'eau de 1750 m<sup>3</sup>. Des travaux de renforcement de stations d'eau, du réseau d'adduction et de distribution d'eau sont en cours.

Dans les autres centres secondaires, dix nouveaux forages ont été réalisés, soit une capacité additionnelle de 8 646 mètres cube par jour. Des travaux de renforcement de la capacité de stockage, de renforcement des stations d'eau et de leur réhabilitation sont en cours. Toutes ces actions menées en 2012 ont permis de réaliser 6 855 nouveaux branchements, soit environ

82 000 personnes supplémentaires desservies.

Par rapport au troisième objectif, la SONEB a procédé au recouvrement de ses créances à l'endroit des clients particuliers à hauteur de 93,4 % et poursuivi sa politique de maîtrise des charges. Ainsi, elle a atteint un taux de couverture des charges d'exploitation de 102,1%.

Par rapport au quatrième objectif, deux principales actions ont été menées par la SONEB. Il s'agit du démarrage du volet "Appui à la gestion des eaux usées en milieu urbain" du PUGEMU financé par la Banque Mondiale à travers l'élaboration, la validation des manuels d'exécution et des procédures du projet et la sélection de l'Agence MOD. En plus de cette action, la présélection des cabinets pour la réalisation de l'étude de faisabilité de la construction d'une station de traitement des boues de vidange à Abomey-Calavi sur financement KfW a été faite.

Le taux d'exécution financière (ordonnancement global) du programme d'investissement de la SONEB pour l'exercice 2012 est de 68,3%, soit 7,66 milliards de francs CFA.

### **Hygiène et Assainissement de Base : place à la réorganisation institutionnelle**

La présentation du bilan de mise en œuvre du BPO exécuté par la DNSP au titre de l'année 2012 a fait ressortir des constats forts au nombre desquels on peut citer la réorganisation institutionnelle de l'HAB au sein de la DNSP, l'engagement de la Ministre pour la

cause de l'HAB au niveau international, les résultats encourageants pour une nouvelle équipe à peine installée avec 8 mois d'exercice et l'accroissement du niveau de confiance des PTF confirmé par l'évolution remarquable du budget en 2012.

Pour le compte de l'année 2012, la revue sectorielle indique qu'il a été réalisé 420 cabines de latrines institutionnelles et publiques sur 493 prévues. Cela a fait passer le taux de desserte de 82,53% en 2011 à 83,9% en 2012. La proportion de ménages disposant de latrines est quant à elle, passée de 46,5% en 2011 à 45,8% en 2012 selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2012 (du fait de l'arrêt de la PHA et de l'augmentation de la population).

Au cours de 2012, la DNSP a accordé une importance au suivi de l'utilisation et de l'entretien des ouvrages d'assainissement notamment les latrines institutionnelles et les latrines familiales. Ainsi, sur 3834 latrines institutionnelles inspectées, 3483 sont utilisées, soit un taux d'utilisation de 90,8% contre 87,38% en 2011. Contrairement au taux d'utilisation, le taux d'entretien de ces latrines est relativement faible, soit 84% contre 72,46% en 2011. Ce qui pose l'épineux problème de l'appropriation des ouvrages par les bénéficiaires. Sur 6844 latrines familiales, 5792 sont utilisées et 4821 entretenues, soit un taux d'utilisation de 84,6% et d'entretien de 83,2%.

S'agissant de l'amélioration du cadre législatif, réglementaire et normatif relatif à l'hygiène et à l'assainissement du milieu, il est à retenir que le document de

la Politique Nationale de l'Assainissement du Bénin a été adopté par le gouvernement en mars 2013 après validation par les acteurs du secteur en août 2012. Quant au texte de loi portant hygiène publique en République du Bénin, il est envoyé à la Direction Nationale de la Législation et de la Codification pour examen et envoi pour saisine à l'Assemblée Nationale. Pour ce qui est de la Stratégie de Suivi et de Contrôle de la Qualité de l'Eau de boisson, elle a été adoptée par le gouvernement en 2012. La préparation des outils de dissémination est planifiée pour 2013. Pour la relecture de la PHA intégrant l'approche ATPC, la sélection du bureau d'études est déjà faite et le processus de contractualisation finalisé en décembre 2012.

Grâce à l'existence du guide d'élaboration du Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) qui est un outil du BPO et des efforts fournis par la DNSP, le nombre de communes disposant de leur PHAC est passé de 13 en

fin 2011 à 28 en fin 2012. Près d'une dizaine en plus sont engagées dans le processus d'élaboration.

Le rapport d'exécution du BPO 2012 de la DNSP montre que les ressources financières mobilisées pour le secteur ont significativement augmenté en 2012. Elles ont atteint 3.740,71 milliards de francs CFA contre 2,090 milliards en 2011. Il est à souligner que la part du budget national du Ministère de la Santé (MS) allouée à l'Hygiène et l'Assainissement de Base n'a toujours pas atteint les 8% que recommande la Déclaration des Ministres à la Conférence AfricaSan 2008 à Durban en Afrique du Sud. Il n'est en fin 2012 que de 0,8% contre 0,4 % en 2011. Le taux de consommation des crédits ainsi mobilisés était de 71 % sur la base des engagements de 2012 contre 51,38 % en 2011.

#### Des perspectives prometteuses

Dans le domaine de l'AEP en milieu rural, la DG-Eau ambitionne pour 2013, d'at-

teindre un taux de 65 %, de réaliser 1517 EPE et de mobiliser 8,08 milliards de francs CFA.

Dans le domaine de la GIRE, il est prévu l'actualisation du cadre logique du BPO en y intégrant les actions prioritaires du PAN-GIRE ;, l'adoption de nouveaux projets de décret, la mise en place de l'ANGE et du FN Eau etc.

En termes de perspectives pour 2013, la SONEB projette vendre 34.633. 000 m3 d'eau et envisage atteindre 65% de taux de desserte, 209.095 abonnés et 25% de taux de perte. Aussi, a-t-elle identifié des défis qu'elle entend relever. Il s'agit notamment du recouvrement des créances de l'Etat, de la garantie de la pérennité et de la continuité du service d'AEP dans les centres urbains et secondaires, du renforcement des capacités de production des systèmes d'AEP surtout ceux des zones hydro géologiquement difficiles, de l'amélioration du taux de raccordement des populations aux réseaux d'eau potable et la mise en œuvre les actions

du business plan relatives à l'assainissement des eaux usées en milieu urbain.

En termes de perspectives pour 2013, la DNSP entend mettre à l'échelle nationale, la Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (PHA) pour un meilleur impact sur les comportements des ménages afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.. La DNSP devra engager avec quelques acteurs intervenant dans le sous-secteur assainissement, un dialogue et affirmer son leadership pour être en mesure de capitaliser dans le rapport national du BPO leurs activités sur le terrain. Elle voudrait accorder un point d'honneur à la recherche-action sur le genre dans les ouvrages d'assainissement, la maintenance durable des ouvrages et l'accès des ménages aux systèmes de potabilisation de l'eau à domicile.

**Bonaventure KITI**  
(RJBEA)

### Matrice de Suivi des indicateurs de l'Appui Budgétaire Conjoint (ABC) avec les valeurs cibles prévues pour 2012

Domaine	Libellé de l'indicateur	Source	Historique							Cibles				Résultat 2012	cibles atteints: oui: 1, non: 0
			2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Eau	11-Taux de desserte en eau potable - Rural et semi urbain	DPPMREP MEDER	44,0%	46,5%	49,9%	55,1%	57,2%	61,0%	63,0%	65,0%	67,0%	69,0%	63,7%	1	
	Urbain	SONEB	53,0%	53,0%	54,0%	57,0%	60,0%	62,1%	64,0%	67,0%	72,0%	75,0%	63,4%	0	
Santé	18-Taux de couverture des ménages en ouvrage d'évacuation des excréta	DPP/MS		35,4%	37,0%	39,4%	42,0%	46,4%	50,9%	56,2%	62,2%	69,1%	45,8%	0	
	en milieu scolaire	DPP/MS	60,0%	63,4%	67,3%	70,9%	75,6%	80,7%	85,9%	91,0%	96,8%	100,0%	83,9%	0	

## Bilan du secteur eau et assainissement

## Les grandes recommandations de la revue 2013

**Comme chaque année, la revue des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement, a débouché sur plusieurs recommandations au terme des travaux et de riches échanges sur les résultats et défis. Désormais, le cap est mis sur la prochaine année avec l'espoir de battre d'autres records et les résultats de cette année.**



Grande mobilisation des acteurs étatiques et non étatiques

**M**algré les bons résultats enregistrés cette année, les acteurs mobilisés se sont engagés à aller plus loin en recherchant des solutions pour améliorer les performances. Fort du bilan mitigé de 2012 en terme de mise en œuvre des recommandations (10 exécutés, 10 en cours et 3 non exécutés sur 23), l'exercice du bilan a été fait dans les cinq groupes de travail. Les travaux ont porté sur les besoins de réorganisation institutionnelle, l'amélioration de la gestion décentralisée, l'accès des pauvres aux services d'eau, les statisti-

ques et la disparité du taux de desserte entre les départements et à l'intérieur des départements...

Après d'intenses échanges parfois houleux dans les groupes de travail mais aussi en plénière, c'est près d'une cinquantaine de recommandations qui ont été retenues pour être affinées par un groupe restreint de relecture. Ce comité travaillera avec pour principale orientation, de réussir à regrouper les recommandations qui se rejoignent. Au total, les fortes recommandations issues de ce bouillon d'échanges des acteurs, sont essentiellement

relatives à la nécessité de commanditer un audit organisationnel de la DGEau et d'une nouvelle méthode de calcul du taux de desserte ou d'accès, renforcer les capacités organisationnelles de la DNSP, le renforcement du système financier de la DG-Eau et des communes par l'application du logiciel SUCCESS, l'élaboration du budget programme par objectif 2014-2016 à fin juin 2013, la réglementation au mieux du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement, la promotion de la bonne gouvernance et de la reddition des comptes dans les communes...

Toutes ces recommandations, mesures et stratégies retenues doivent contribuer à atteindre l'objectif de 100% de taux de desserte en 2025. Mais aussi dans le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement, d'accroître considérablement le taux de latrines institutionnelles et familiales.

A la clôture des travaux, le Directeur Général de l'eau par intérim, Yédé Victor Yoxi, a indiqué qu'avec cette revue sectorielle, «une étape importante a été franchie dans le processus devant conduire la DG-Eau à se doter d'un cadre institutionnel adapté aux attentes de tous les acteurs ». Il a surtout pris l'engagement de « rétablir les équilibres » entre les arrondissements, les communes et les départements et « mieux cerner les questions de conflits liés à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Très satisfait des «réflexions profondes et pistes de solutions dégagées», le Directeur adjoint de cabinet du Ministère en charge de l'eau qui a mis un terme aux travaux de cette 11eme revue, a souligné que « l'espoir est permis pour la satisfaction totale des besoins des populations en matière d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement ».

**Alain TOSSOUNON**  
**RJBEA**

## BPO Eau Gestion 2012

## Un taux d'exécution financière record, un cap à maintenir

**L'année 2012 a enregistré un taux d'exécution financière jamais égalé depuis 2002. Une tendance qu'il faudra maintenir pour les trois prochaines années pour garantir l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) relatifs à l'eau.**



Vue partielle des partenaires au cours des travaux

C'est une année exceptionnelle dans l'histoire du BPO au Bénin. Avec un taux d'exécution financière de 86,1 %, 2012 bat le record. Puisque le meilleur score enregistré jusque-là était de 66,3% en 2011. Pour tous les acteurs, cette performance constitue un grand résultat à saluer. Pour le Directeur de la Planification et du Suivi-Evaluation (DPSE) de la Direction Générale de l'Eau, Adrien SODOKIN, cette performance

est à mettre à l'actif de tous les acteurs dont les recommandations et contributions ont été d'un grand coup de pouce. Ainsi, sur les 11 590 968 000 milliards de francs CFA mobilisés (dont 3 895 225 000 FCFA de ressources intérieures et 7 695 743 000 FCFA de ressources extérieures), 9 980 438 000 milliards de FCFA ont été effectivement dépensés soit un taux de 86,1%.

Mais, s'il faut se féliciter de ce taux d'exécution financière record, il faut

reconnaître selon le rapport de la DG-Eau, que cette performance s'explique par trois raisons principales. Il s'agit de la fin de certains projets notamment le PPEA1, les réceptions de plusieurs travaux achevés et de la reprise de certains travaux dont le barrage de Sepouga ou encore que la plupart des marchés exécutés au titre de l'année 2012 étaient des marchés déjà signés. Au niveau des ressources transférées aux communes, on a noté également

une grande performance en matière de consommation. Les réalisations financières pour les cinq communes cibles (Adjara, Avrankou, Nikki, Bembéréké et Abomey-calavi), ont atteint un taux de 81,5% selon la DG-Eau. Une situation qu'on peut expliquer par « les contraintes de clôture » du PPEA1 à fin décembre.

Au total, l'année 2012 a bénéficié fortement des dettes des gestions de 2009 à 2011. Ce qui de toute évidence, a contribué à cette performance. Une performance qui vient renforcer la marche certaine du Bénin vers les OMD pour le sous-secteur de l'eau potable avec un taux de desserte qui a connu un gain de 2,3 points passant de 61,0% en 2011 à 63,4% en 2013. Mais, il reste à garder ce rythme et mettre définitivement fin à la faible consommation des crédits qui a toujours caractérisé ce secteur pour des résultats encore meilleurs.

**Alain TOSSOUNON  
RJBEA**

Insuffisance des ressources humaines dans l'administration du secteur AEPHA

## L'assistance-conseil aux communes menacée

**La revue sectorielle sur la gestion 2012 est revenue sur un important problème dont souffrent les secteurs de l'eau et de l'assainissement et qui risque de plomber les efforts des acteurs. Il s'agit de l'insuffisance des ressources humaines compétentes à la Direction Générale de l'Eau et ses services déconcentrés de l'Etat.**



Le déficit en matière de ressources humaines est un frein à l'assistance-conseil) aux communes

Peut-on insuffler un dynamisme prometteur de développement du secteur de l'eau et de l'assainissement sans développer le capital humain travaillant dans les services déconcentrés de l'Etat ? L'appui de la DG-Eau aux Services Eau pour la mise en œuvre de la programmation communale peut-il être réel si l'effectif du personnel de cette direction diminue continuellement du fait des départs à la retraite et du non recrutement conséquent d'agents ? Peut-on mettre efficacement en œuvre la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) avec l'état actuel du personnel de la DG-

Eau ? Autant de questions que les acteurs du secteur, soucieux de son développement harmonieux, n'ont pu s'empêcher de se poser lorsqu'ils constatent qu'en dépit du signal d'alarme donné depuis près de trois ans, les autorités à divers niveaux, ne songent pas apporter une thérapie aux besoins de personnel. En effet, les textes de loi sur la décentralisation font obligation à la DG-Eau à travers ses services déconcentrés de garantir l'assistance-conseil sectoriel aux communes. Dans les conditions actuelles où l'insuffisant effectif du personnel de la DG-Eau diminue du fait des départs à la

retraite, cette direction est-elle capable de s'acquitter avec efficacité de ses obligations régaliennes ? Assurément non au regard de ce que, depuis trois ans, toutes les revues sectorielles sont revenues avec insistance sur la question du recrutement effectif de nouveaux cadres compétents au profit de la DG-Eau et de la Direction Nationale de la Santé Publique. La récente a même recommandé un audit des personnels de la DG-Eau, de la DNSP et des communes afin d'identifier les goulots d'étranglement à sauter pour une véritable atteinte des OMD relatifs au secteur à bonne date. Pour ce faire, la mise en

cohérence et en œuvre des divers plans de formation, de renforcement des capacités et de développement des ressources humaines élaborés pour l'Hygiène et l'Assainissement de Base, l'Approvisionnement en Eau Potable et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à tous les niveaux semble plus que jamais impérieuse.

Il urge donc de prendre des « mesures d'exception » pour la mise en stage accélérée des cadres ayant les aptitudes et désireux d'acquiescer des outils et connaissances additionnels en la matière.

Etant donné que le budget-programme devient progressivement un outil sectoriel de planification intégrant les investissements des Communes et des autres acteurs, il importe que pour son élaboration et sa mise en œuvre la DG-Eau dispose en nombre suffisant de personnel compétent sur toute l'étendue du territoire national. Ce qui justifie l'intérêt que les participants à la revue sectorielle ont accordé à la question.

Or à l'heure actuelle, le niveau de planification et de recrutement des ressources humaines de la DG-Eau aux niveaux central et déconcentré, ne répond pas encore aux besoins et aux évolutions du secteur. Face à cette situation, il faut immédiatement prendre des mesures pour ne pas faire voler en éclat les espoirs d'une atteinte des OMD relatifs aux secteurs de l'eau et de l'assainissement.

**Bonaventure KITI**

# Parole aux acteurs

« Spéciale Revue 2013 »

Adrien SODOKIN, Directeur de la Planification et de du Suivi-Evaluation (DPSE) à la DG-Eau

« Cette performance est le fruit de l'engagement de tous les acteurs du secteur »

**Face aux résultats probants de la mise en œuvre du Budget Programme par Objectif (BPO) de l'année 2012, le Directeur de la Programmation et du Suivi-Evaluation (DPSE) à la Direction Générale de l'Eau (DG-Eau) nous révèle les secrets de cette performance saluée par tous les acteurs. Une occasion pour lui de se prononcer sur les grands défis et enjeux relatifs au secteur notamment la passation des marchés, la vague de départs à la retraite du personnel, la mise en œuvre de la GIRE...**



**A**u terme de la revue sectorielle gestion 2012, tous les acteurs sont unanimes pour reconnaître que le bilan a été véritablement satisfaisant. Comment en est-on arrivé là?

Je n'ai pas d'opinion contraire avec un taux d'exécution physique de 81,3% et un taux d'exécution financier de 86,1%. C'est un record depuis 2002 et une bonne performance. Cela est le fruit de l'engagement de tous les acteurs. Parce qu'en fait, cela fait un moment qu'on est dans le secteur et qu'on organise cette revue. Et après plusieurs revues, on devrait s'attendre à une amélioration. C'est en tenant compte des difficultés et des recommandations passées des acteurs que nous en som-

mes arrivés là. **Pourtant, il y a des difficultés qui reviennent chaque année notamment la question du long délai des procédures de passation des marchés. Est-ce qu'on peut rêver de trouver la solution un jour ?**

Le problème de la passation des marchés est un problème réel qu'il faut mettre en parallèle avec les autres problèmes du pays comme celui du déficit du personnel. Et ceci, en ce qui concerne ceux qui interviennent dans la chaîne de passation de marchés publics. Ils ne sont pas nombreux. Mais, c'est un dispositif qui est là. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'un jour ce dispositif saute. Au contraire, il faut prendre des dispositions pour qu'il n'ait pas d'impacts négatifs

sur la performance des sectoriels. Ceci qui nous amène dans le secteur de l'eau à être proactifs en commençant le processus de passation de marchés de l'année n à l'année n-1. Donc, il faut que les structures sectorielles travaillent à limiter les impacts négatifs de ces dispositifs qui existent.

**A cette revue, on a fait le bilan de la prise en compte de la GIRE et les acteurs se félicitent des avancées. Seulement, beaucoup d'acteurs attendent de voir la GIRE de façon concrète. A quand cette GIRE concrète?**

Ca va venir. Nous sommes à une étape où les gens commencent à toucher du doigt ce qu'est la GIRE. Les années passées, la GIRE était un rêve. Aujourd'hui, on sent la GIRE et des dispositions sont prises. C'est vrai que le PNE-Bénin mène pas mal d'actions pilotes maintenant, il faut aller vers la généralisation. Mais, il fallait une base à tout cela notamment la loi portant gestion de l'eau. Et cette loi-là, pour l'appliquer, il faut un arsenal de textes réglementaires aussi avant d'aller dans l'opérationnel. On n'est plus loin avec la mise en place du Conseil National de l'Eau (CNE) et

celle prochaine de l'Agence Nationale de Gestion de l'Eau (ANGE). C'est véritablement des structures qu'il faut pour animer la GIRE. Nous ne sommes pas loin de vivre concrètement la GIRE au Bénin.

**Un autre enjeu du secteur, c'est le transfert de la réalisation des ouvrages et des ressources aux communes. Le bilan fait en 2012 avant le Forum mondial de Marseille avait montré qu'on n'a pas beaucoup avancé...**

C'est pertinent. Le transfert de la maîtrise d'ouvrage aux communes est déjà conféré par la loi. Mais, cela ne relève pas d'un seul acteur ou d'un seul ministère. Mais en plus de ce que la loi a transféré, il faut donner les ressources aux communes et cela ne dépend pas du ministère de l'eau mais du ministère des finances. Au-delà de tout, il faut féliciter le ministère de l'eau, c'est le secteur qui a le mieux transféré. Après l'intermédiation sociale, on est allé au transfert de la réalisation des ouvrages simples à certaines communes. Vivement que nous allons avancer et progresser en ce qui concerne l'AEP. Les communes vont s'en occuper et la DG-Eau va se charger

**Suite en page 12**

**Suite de la page 11**

de la GIRE, des autorités de bassin... Cela ne va pas tarder à venir.

**Un autre défi pour la DG-Eau et le Ministère en général, c'est la question du personnel avec beaucoup de départs à la retraite...**

Le problème de personnel des départs à la retraite est une situation générale que vit le pays. C'est le cas dans plusieurs autres secteurs comme l'enseignement, la santé... Dans le secteur de l'eau, nous le vivons également mais je ne m'inquiète pas beaucoup parce que, avec le transfert de certains volets aux communes comme l'AEP, un redéploiement du personnel vers la GIRE s'imposera. On aura ainsi moins de problème. Donc, il faut recruter mais dans une moindre mesure. Les dispositions sont prises avec l'appui des Partenaires techniques et financiers pour coller le personnel restant aux fonctions actuelles et futures.

**Avec l'évolution que connaît le secteur, est-ce qu'on peut arriver un jour à faire du ministère de l'eau, le patron de la gestion de l'eau dans toutes ses dimensions ?**

Je n'ai pas de doute. Avec l'installation du Conseil National de l'Eau qui est une réalité, toutes les questions relatives à la gestion de l'eau y seront débattues. Parce que c'est une instance qui rassemble tous les acteurs. Désormais, je peux dire que notre ministère gère l'eau de façon globale et de manière concertée avec tous les acteurs et utilisateurs en conformité avec tous les usages.

Cyrille SEKE (Centre de Promotion et d'encadrement des Petites et moyennes Entreprises)

**« Il urge d'agir vite pour éviter que le secteur privé spécifique à cette activité disparaisse »**



« Il faut dire que l'année 2012 pour le secteur privé a été une année critique ayant inquiété les opérateurs économiques intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à cause du potentiel d'affaires qu'ils ont offert au secteur privé. C'est vrai que pendant la revue, il a été dit que les structures de l'Etat qui exécutent les BPO ont été accompagnées par le secteur privé pour des réalisations d'environ 10 milliards. Il faut bien noter que ces 10 milliards sont pour plus de 80% des reports. Les marchés passés pour l'année 2012 ne sont que de moins de 2,5 milliards de francs CFA. Ce qui est inquiétant parce que le volume d'affaires réalisé cette année fait à peine la moitié de ce qui a été fait, il y a dix ans. Or il y a dix ans, la plainte formulée contre

le secteur privé était qu'elle n'était pas assez capable de faire les prestations qu'il y a dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Et c'est pourquoi le dispositif d'appui au secteur privé devant servir d'ancrage, le CePEP a été mis en place. En ce sens, un travail d'accompagnement du secteur privé a été abattu depuis 2003. Résultat, les gens se sont spécialisés dans le secteur pour faire des activités spécifiques à l'eau et à l'assainissement. Cela a tellement bien marché qu'en 2008, le secteur privé a pu réaliser un chiffre d'affaires de 17 milliards de francs CFA. Vous voyez le sentiment qui peut animer des acteurs qui se sont organisés pour atteindre la performance de 17 milliards de francs CFA en 2008 et obligés aujourd'hui de ne faire que 2,5 milliards de francs

CFA. Au plan économique, cela veut dire que certaines entreprises n'auraient rien eu à faire, leur personnel au dos et des équipements oisifs. Et pourtant, elles auraient pris du temps pour se professionnaliser. Parlant de l'intermédiation sociale par exemple, il y a des structures (ONG, bureaux d'études..) qui ont mis plus d'une dizaine d'années pour se spécialiser et avec l'avènement de la décentralisation, celles-ci n'ont plus de marchés parce qu'au niveau local les maires préfèrent composer avec les ONG locales nouvellement créées. Ainsi, les vrais professionnels de cette activité sont en train d'être tués. Les entrepreneurs spécialisés en Adductions d'Eau Villageoises qui n'ont plus rien à faire sont obligés d'aller dans la sous-région. Si jamais le secteur se réveillait, il faudrait reprendre le renforcement des jeunes entreprises. Ce qui peut compromettre la dynamique du secteur. Il urge d'agir pour éviter que le secteur privé spécifique à cette activité soit éliminé. Nous invitons les autorités et les PTF à intervenir pour corriger cet état de chose qui n'arrange pas le développement. Il faut explorer la piste des agences d'exécution qui sont débarrassées de la lourdeur administrative.»

**Propos recueillis par  
Bonaventure KITI**

# Parole aux acteurs

« Spéciale Revue 2013 »

Mikael BACHABI, Maire de la commune de Djougou

« Il faut un dialogue franc et sincère entre la DG-Eau et les communes en matière de transfert de la maîtrise d'ouvrage »

**Vice-président du présidium qui a conduit les travaux de cette 11ème revue, le maire de la commune de Djougou, Mickael BACHABI, qui est par ailleurs vice-président du Conseil National de l'Eau, nous a accordé un entretien. Dans ses propos, l'autorité locale ne cache pas sa déception face à la faible participation des maires et acteurs communaux aux échanges. Plus encore, il appelle à un dialogue franc entre les autorités centrales et les communes pour faire avancer le processus de transfert effectif de la réalisation des ouvrages aux communes.**



à l'avenir qu'il faut élargir ces échanges à d'autres acteurs notamment à plus d'acteurs locaux. Parce que la question de l'eau et de l'assainissement concerne aujourd'hui les communes et les acteurs locaux qui sont proches des populations.

**On déplore chaque année la faible participation des maires et acteurs locaux. Nous avons eu par exemple cette année 2 maires sur 77. Est-ce qu'avec cette faible participation, les préoccupations des communes sont suffisamment prises en compte ?**

La situation des communes est comparable à quelqu'un qui a son véhicule mais ne sait pas conduire. Les maires doivent fournir et distribuer de l'eau potable aux populations mais les communes n'ont pas les

capacités pour le faire. Il revient à la DG-Eau de leur apprendre et nous devons nous donner la main pour réussir. Si les maires ne sont pas fortement représentés, la faute revient à la DG-Eau par rapport au quota retenu pour les acteurs locaux pour cette revue. Nous pensons qu'il y a effectivement une faible participation des maires mais aussi des techniciens qui travaillent dans les mairies.

**Par rapport au transfert de la maîtrise d'ouvrage, un processus qui piétine encore. Quelle est votre lecture de la situation ?**

Il y a beaucoup de problèmes à régler. Il y a dans un premier temps les procédures de passation des marchés qui sont en cause. Il y a des blocages et tout le monde est responsable. Il y

a le ministère en charge de l'eau et la Direction nationale des marchés publiques. Au niveau de ces structures, il faut régler le problème de personnel pour aller vite. Aujourd'hui, tout le monde doit se mettre d'accord pour que les communes réalisent effectivement les ouvrages d'eau. C'est un apprentissage et on doit s'y mettre. Car, si tout doit être fait depuis Cotonou, il y aura toujours une lenteur et le suivi sera difficile. Il faut un dialogue franc et sincère entre la DG-Eau et les communes. Et nous devons nous convaincre que le travail que nous faisons tous est pour le bien du Bénin et de ses populations.

**Entretien réalisé par  
Alain TOSSOUNON**

Dr YOROU CHABI OROU BAGOU, Directeur National de la Santé Publique

« Nous mettrons davantage l'accent sur la qualité de l'eau consommée dans les ménages. »

« Au terme de cette revue, j'éprouve un sentiment de satisfaction parce que les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement ont identifié les goulots d'étranglement qui ont fait que certains objectifs n'ont pas été atteints au cours de la mise en œuvre du BPO gestion 2012. Au vu de ces goulots,

par rapport au BPO 2012 nous avons fait un effort en prenant en compte les difficultés rencontrées en 2011. Le grand défi à relever par la DNSP pour l'année 2013, c'est de mettre à la disposition de la population béninoise de l'eau potable à moindre coût et partout sur le territoire national. Par rapport à ce défi, le Minis-

tère de la Santé ayant à charge le volet Hygiène-Assainissement a un grand rôle à jouer. C'est pourquoi, nous avons décentralisé le maximum de ressources en direction des communes représentées dans cette revue par les Maires. Nous allons mettre à leur disposition suffisamment de moyens et les accompa-

gner dans la mise en œuvre de toutes les activités inscrites dans le BPO 2013. Nous mettrons davantage l'accent sur la qualité de l'eau consommée dans les ménages. »

**Propos recueillis par  
Bonaventure KITI**

Initiatives pour la Préservation des Ressources en Eau

**Lauréats du Prix OR BLEU**



**PRIX DES INITIATIVES POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU**

**PALMARES DES LAUREATS**



**Prix Leadership Communautaire**  
ONG BORNÉfideis pour son Programme d'Approvisionnement en Eau potable



**Prix Leadership Municipal**  
La Commune de Lalo pour son Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)



**Prix Leadership Scolaire**  
EPP de SANSI (Commune de NIBI) pour son Programme d'Initiation de Jardin scolaire pour l'Approvisionnement de la cantine



**Prix Innovations Eco-technologiques**  
Groupe tactica Production pour l'introduction de foyer à énergie renouvelable «Adigun do zozo» (l'arbre sans feu)



**Prix Recherches Appliquées**  
**Nadine Marye KONDJO**  
pour ses travaux de «Physiopathologie des cas urinaires domestiques : Evaluation de traitements par combinaison de trois molécules macrocyclices fluorées liées à...



**Prix Recherches Appliquées**  
**Maxime TEGMEKOU**  
pour ses travaux et études des potentialités et Contraintes de mise en valeur Durable de la Plaine Inondable d'Agbovada dans la Commune d'Adilémé »